

la tour-du-pin | nord-dauphiné

VALS DU DAUPHINÉ Cédric Milani est l'un des nouveaux vice-présidents de la communauté de communes

« L'objectif premier est d'être facilitateur pour la population »

Propos recueillis par Guillaume DREVET



Cédric Milani, maire de Saint-Albin-de-Vaulserre, est le 3^e vice-président des Vals du Dauphiné, en charge de la politique d'accueil, de la mutualisation et du dialogue sociétal. Photo Le DL /G. D.

Nouveau maire de Saint-Albin-de-Vaulserre, Cédric Milani a été élu vice-président de la communauté de communes des Vals du Dauphiné (VDD), en charge de la politique d'accueil, de la mutualisation et du dialogue sociétal. Rencontre.

Cédric Milani, pour ceux qui ne vous connaissent pas, qui êtes-vous ?

« Je suis le nouveau maire de Saint-Albin-de-Vaulserre depuis début juillet. J'ai 37 ans et je travaille dans la fonction privée, en tant que responsable contrôle qualité dans le secteur des dispositifs médicaux. »

Pourquoi avoir accepté un poste de vice-président ?

« Je me suis présenté en tant que maire pour m'investir dans ma commune. J'étais à la recherche d'un challenge supplémentaire, je souhaitais me mettre au service de la population de l'intercommunalité. Saint-Albin-de-Vaulserre est une toute petite commune au fond des Vals du Dauphiné. Mon expérience à cette échelle me permettra de faire remonter des problématiques spécifiques. »

Vous êtes jeune, vous travaillez, et vous vous lancez en une année dans deux nouveaux mandats en politique, l'un en tant que maire, l'autre en tant que vice-président d'une intercommunalité. C'est un démarrage assez particulier, non ?

« C'est sûr ! Je m'organise et je me sers de mon temps libre pour travailler pour la commune et l'intercommunalité. »

Sur la partie politique d'accueil, quelles seront vos missions ?

« Je travaillerai avec l'appui du responsable du service politique d'accueil. L'objectif premier est d'être facilitateur pour la population, en consolidant un maillage intercommunal en ce qui concerne l'accompagnement aux démarches administratives, avec la CAF (Caisse d'allocations familiales), Pôle emploi, la Mission locale, l'Assurance maladie, etc. Aujourd'hui, nous avons deux entrées physiques pour les habitants. L'une à Pont-de-Beauvoisin, qui est labélisée France services, l'autre à La Tour-du-Pin. Notre objectif est de labéliser ce second site.

Sur l'année 2019, 11 800 demandes ont été traitées par nos agents de façon physique ou numérique. En 2017, ce chiffre était de 7 000. Il y a un besoin. Enfin, sur la politique d'accueil, ma mission sera également de trouver des solutions à la désertification médicale, dans un premier temps en établissement un diagnostic. »

Concernant le volet mutualisation, quel sera votre travail ?

« Ça sera un travail avec la directrice générale des services. La mutualisation peut être un travail avec les municipalités, afin de leur apporter une solution commune. Par exemple, ce qui se fait déjà aujourd'hui, c'est une personne compétente aux VDD qui accompagne l'instruction d'un permis de construire d'une municipalité. La mutualisation peut également être un travail avec les autres intercommunalités du Nord-Isère, comme le partage d'un poste sur une compétence très spécifique. Enfin, la mutualisation peut aussi se faire entre le public et le privé, sur des projets de

crèches ou de restaurants partagés. »

Sur le dialogue sociétal, quelles sont vos priorités ?

« Je travaillerai avec Delphine Hartmann (maire de Dolomieu et conseillère déléguée au dialogue sociétal et à l'économie sociale et solidaire), notamment en lien avec le conseil de développement, l'instance citoyenne des Vals du Dauphiné. »